

## Plainte d'un salarié pour discrimination dans une agence Rent A Car

**Rent A Car a été informée par voie de presse d'un dépôt de plainte par un salarié de l'entreprise pour des faits incriminés de discrimination de la part de son supérieur, officiant dans l'une de ses succursales franciliennes. Rent A Car prend acte que ce dossier, qui s'inscrivait jusqu'alors dans le cadre d'un litige à l'initiative du salarié devant le Conseil des prud'hommes de Bobigny, prend dorénavant une tournure à caractère pénal à l'encontre du responsable d'agence.**

**L'entreprise souhaite apporter tout son concours afin que la lumière soit pleinement faite sur ce dossier. Elle considère cependant devoir raison garder et adopter une réserve de rigueur à ce stade de début d'une enquête pénale.**

Rent A Car est une société familiale née au début des années 80 à Pantin, en Seine Saint-Denis, dont le réseau emploie près de 500 collaborateurs provenant de tous horizons et cultures.

Acteur français de la location de véhicules de proximité, Rent A Car a développé son réseau sur ses valeurs clés : celles de la proximité et de la diversité.

Ainsi, l'entreprise a implanté ses agences, sur l'ensemble du Territoire, en centre-ville comme en périphérie, en banlieue comme en zone quasi rurale, à l'exception des aéroports, en privilégiant la proximité et la diversité qui permettent d'être en adéquation avec le marché local de chaque agence.

Elle a toujours recruté ses collaborateurs à proximité immédiate de ses lieux d'activités, sans aucun a priori, ni distinction d'aucune sorte quels que soient leurs niveaux d'études, leurs origines, y compris sociales ou leurs obédiences.

A ce titre, les collaborateurs du réseau sont à l'image de la clientèle, de la société et de la population française, plurielles et cosmopolites.

Il suffit de se rendre dans une agence du réseau pour apprécier l'attachement de l'entreprise à ces valeurs.

### A l'origine, un litige prud'hommal qui prend une tournure pénale

De fait, sachant que les mots peuvent être violents et faire mal, l'entreprise ne peut que réprover les propos blessants reportés dans l'enregistrement incriminés.

Dès que le salarié de la succursale francilienne a porté à la connaissance les griefs dont il se disait victime de la part son supérieur, par l'entremise de son avocat, Rent A Car a pris ses responsabilités. L'entreprise a, en effet, immédiatement diligenté une enquête, auprès de l'ensemble des collaborateurs du secteur concerné.

Cette enquête n'a pas permis de confirmer de faits volontaires ou intentionnels de discrimination quelconque au sein de ce secteur.

Cependant, au regard des propos tenus, même détachés de leur contexte, et alors même que l'enquête interne n'a pas établi d'intention discriminatoire de la part de ce responsable, Rent A Car a décidé de prononcer, en son temps, une sanction disciplinaire à son encontre.

Rent A Car apprend désormais par voie de presse qu'une plainte pénale a été déposée par le salarié et en prend acte. Si des nouveaux faits apparaissaient à la lumière de l'enquête judiciaire, l'entreprise en tirera les conséquences et pourra être amenée à prendre toutes mesures nécessaires – disciplinaires ou autres – à l'encontre du salarié ou du responsable du secteur.

Rejetant toute tentation d'instrumentalisation, elle rappelle qu'elle n'a eu à déplorer aucun fait de ce genre depuis sa création.

## A propos de Rent A Car

Réseau français, le groupe Rent A Car est le leader de la location de proximité de courte durée dans l'Hexagone, avec le chiffre d'affaires le plus important du marché et la 1<sup>ère</sup> marque en notoriété spontanée sur son segment d'activités\*.

Fidèle à sa signature de marque "+ proche, - cher", Rent A Car est un acteur clé de la vie locale : 850 collaborateurs au total travaillent au sein de ses 360 agences (succursales et franchises), implantées majoritairement en centre-ville et en périphérie, réparties en France et DROM.

Rent A Car met à la disposition de ses clients particuliers comme professionnels, une large gamme de véhicules de tourisme et utilitaires. Le groupe leur propose depuis plus de 20 ans des services innovants pour répondre à leurs besoins de mobilité qui ne cessent d'évoluer dans un marché en pleine mutation : "Freeloc à 19€/jour", "mobilité sans permis", "Aller Simple", "Solution Pro", "Offre VTC"...